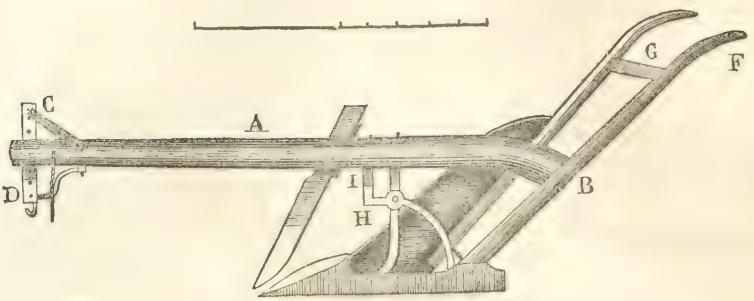
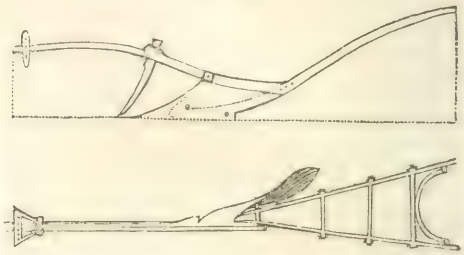
Fig. 231.




courbé à sa partie postérieure, qui est ajustée à tenon et à mortaise dans le manche B, comme dans l'araire de Small. — Une bride C tournant à l'extrémité de la flèche, au moyen d'une cheville de fer, sert de régulateur. — Une clavette de fer D, que l'on place dans un des trous de sa partie supérieure, suffit pour la maintenir et fixer la ligne de tirage.— Le degré d'entrure se détermine en accrochant la chaîne du palonnier à un des trous plus ou moins élevés du devant de cette même bride C. —Les deux mancherons se rapprochent beaucoup sans se joindre à leur partie inférieure, où ils sont maintenus, comme on voit en E, par une verge de fer.—Le mancheron B s'appuie sur la semelle où il est boulonné; — le mancheron F est attaché contre le versoir; — l'un et l'autre sont consolidés à une certaine distance de leur extrémité supérieure, par une traverse G. — Le soc, la semelle et le versoir sont en fonte. — Le corps est en fer battu; il est formé de deux fortes bandes boulonnées à la flèche. La principale et la plus forte H descend verticalement jusqu'à la hauteur du versoir, puis elle se courbe pour aller s'y attacher, ainsi qu'au soc. La seconde I se fixe solidement sur la première et vient s'attacher au sep à la même place que le manche.

L'*araire de Wilkie* (*fig.* 232), que M. Loudon

Fig. 232.



considère comme la meilleure charrue écossaise, est entièrement en fer, à l'exception de l'extrémité des manches. Ce qui la distingue particulièrement, c'est la longueur et la concavité remarquable de son versoir, qui a été disposé de manière à retourner complètement la bande de terre dans les sols légers et très-peu consistans. — La figure que nous extrayons de l'*Encyclopedia of agriculture* donne une idée de la forme de cette araire, sans faire suffisamment connaître les détails de sa construction.

*Les charrues simples de Finlayson* ont été construites d'après les mêmes principes. — L'une d'elles, *fig.* 233, est remarquable par la

Fig. 233.

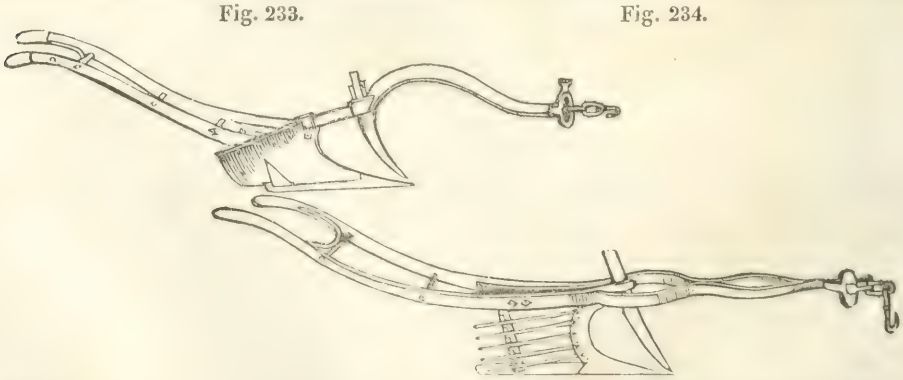


Fig. 234.

courbure de l'age, qui a été calculée de manière à éviter tout engorgement dans les terrains couverts de chaumes, de bruyères ou d'autres végétaux. — Celle à laquelle il a donné le nom de *charrue squelette* (*fig.* 234), non seulement présente le même avantage, son coutre étant porté sur un prolongement particulier au milieu de la bifurcation singulière formée par l'age au-dessus de la gorge, mais le versoir, au lieu d'être plein, est formé de trois ou quatre verges de fer, fixées à leur partie antérieure sous la gorge et le soc, et à leur partie postérieure, sur une traverse, sans doute retenue à distance du corps de la charrue par deux boulons, et dont on doit supposer que la courbure est celle du